

EC/GEJ 20_10_2022

COMPTE-RENDU

Commission de quartier : Didonne / Boube Les Brandes du 20/10/2022

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Georges Emas Jarousseau, Adjoint au Maire

Patrick PONCET, Adjoint au Maire

Eric CAMILLERI, Coordonnateur commissions de quartier,

Isabelle CABRAL, Responsable des services techniques,

Jean-Noël GAUVIN, Responsable des espaces naturels,

Bonjour à tous,

Voici le premier compte-rendu de notre commission du quartier de Didonne / Boube / les Brandes. Monsieur Georges Emas Jarousseau, après avoir remercié toutes les personnes présentes (30) de leur venue, a relaté les travaux entrepris en 2022 puis a présenté les délégués de ce quartier, il s'agit de messieurs, Allaire, Dufour, et Peyronne. Chacun a un secteur bien défini.

Questions des Administrés :

Rue de la Place :

Après une fuite d'eau, la société Robinet a rebouché les trous, mais cela est très mal fait, que pouvons-nous faire ?

Le service concerné prendra contact avec l'entreprise.

Si vous constatez des problèmes similaires, vous pouvez contacter **Alerte Entretien**.

Pourrait-on faire un passage piéton à la sortie de la rue de la Place pour traverser l'avenue Andrieux ?

Il existe déjà deux passages piétons à moins de deux cents mètres d'intervalle.

Place de la Résistance :

Le panneau expression libre est trempé dès qu'il pleut, pourrait-on mettre une casquette au panneau.

Après demande à la société, il n'y a pas de possibilité de rajouter une casquette sur ces panneaux.

Rue du Chata :

La balayeuse ne passe, pourquoi ?

Avec les restrictions d'eau, les passages ont dû être réduits.

Avec la chute des feuilles, cela modifie la fréquence de passage de certains quartiers, mais ce secteur est dans la boucle de nettoyage.

Demande un nettoyage du petit parking près du pont, et que les places de parking soient identifiées par un marquage au sol.

Le parking est nettoyé régulièrement, généralement le mercredi avec la place de la Résistance.

Pour le marquage au sol, nous allons étudier la faisabilité.

Demande aussi si nous pouvons changer le banc.

Nous allons déplacer le banc, dès que nous en aurons un neuf (budget 2023), au bout du parking, pour éviter la perte d'une place de stationnement et qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Problème de stationnement, pouvons-nous mettre un stationnement alterné, car il n'y a que des bandes jaunes ? cela réduira aussi la vitesse excessive des voitures.

Non, la rue est trop étroite. Il ne devrait même pas y avoir de stationnement dans cette rue où certains riverains ne se gênent pas pour se garer sur les trottoirs forçant les piétons à descendre sur la chaussée.

Avenue du Général Andrieux :

Demande de faire une zone 30 si cela est possible ?

C'est un axe principal qui doit rester à 50km/h.

Pas de trottoirs du 32 au rond-point que faire.

Nous allons envoyer un mail au Département pour les avertir du problème.

Rue Jean Moulin :

Peut-on mettre un stationnement alterné, ce qui réduira la vitesse excessive des voitures ?

Le plus simple est de faire des emplacements de stationnement marqués au sol sur la chaussée, en quinconce (réponse de Police Municipale), cela ferait ralentir et libérerait les trottoirs.

Mais le département et les élus doivent être consultés.

En haut de cette rue, vers la rue de Saujon, les trottoirs sont très étroits que faire une poussette de passe même pas ?

Nous nous sommes déplacés, il est vrai que c'est étroit, mais une poussette peut passer sauf à un endroit où il y a un poteau. Nous ne pouvons ni réduire la rue, ni déplacer les maisons.

Rondpoint des trois frères Lucas :

Quel est le projet exactement ?

Pour l'instant aucun projet n'est arrêté. Nous vous le présenterons dès qu'il sera plus avancé.

Chemin de Pouzeau :

Les pompiers ne peuvent pas y avoir accès, ni un camion important pour un déménagement que faire ?

En cas de déménagement avec un camion de plus de 19 tonnes, contactez le centre technique. Cette rue est interdite aux poids lourds.

Pour les pompiers, ils disposent de matériels permettant des interventions à distance.



Questions diverses :

La COVED enlève-t-elle les encombrants chez les particuliers, si oui comment ?

Non. Il existe des entreprises qui débarrassent sinon, il y a la déchetterie.

Boube, pas de bus pour aller à Royan ou ailleurs et pas de pistes cyclables comment faire ?

Ce n'est pas prévu pour le moment par la CARA mais elle va étudier le projet.

Rue du village à Boube beaucoup de chats comment faire ?

Peu de solutions hélas, c'est souvent des associations qui recueillent les chats pour une stérilisation avec la SPA.

Hier soir j'ai oublié de vous faire part de notre souhait d'avoir une boîte à livres sur Boube. Il y a un banc au coin de l'avenue Rhin et Danube et de la rue du village et je pense qu'elle aurait parfaitement sa place ici possible ou pas ?
Pas de problème, en 2023 une boîte sera posée.

Points sur les DSP Plages :

4 appels à candidature seront lancés pour donner suite au CM du 17 Novembre : (délibérations votés hier le 17)

- 1 concernant les 8 lots d'activités de plage (Club d'enfants, Char à voile, Natation, etc....)
- 3 correspondant individuellement aux 3 restaurants de plage ;

Ceux-ci seront identiques (mêmes surfaces et contraintes pour les 3) et reprennent exactement les intitulés utilisés par les services de l'État lors des précédents renouvellements de sous-traités de concession (débit de boissons - restauration légère de plage).

La publicité de tous ces appels à candidatures sera lancée simultanément sur le site dédié aux marchés publics et par voie de presse locale dès conformité du contrôle de légalité.

Projet de la Corniche :

Les travaux du boulevard de la corniche seront réalisés en trois phases, s'étalant de 2023 à 2025.

L'esquisse a été présentée lors du conseil municipal du 2 juin 2022 qui était ouvert à tous les administrés.

Le projet est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes du terrain (cavités souterraines ou masses volumiques). Des masses volumiques ont été identifiées par un marquage au sol sur le terrain et des études sont en cours pour connaître ce qui compose ces vides.

Le CEREMA (Géologues et Spéléologues) va remettre ces prochains jours son rapport définitif concernant les têtes de glissement ou d'effondrements des falaises, les excavations, certaines zones sensibles pour le public ainsi que ses préconisations. Dès lors, la DDTM (commanditaire de la CEREMA) devra se positionner et le syndicat départemental de la Voirie donnera son avis d'ici la fin de l'année.

Le projet amendé sera présenté lors de la réunion publique du 23 mars 2023.

Taxe foncière :

L'état augmentera les bases de la taxe foncière, la municipalité a décidé, pour 2023, de ne pas augmenter la part communale (Rappel, cela fait plus de 10 ans que la part communale n'a pas augmenté !), malgré les augmentations considérables de l'Énergie, des fluides et des salaires (3.5% du point d'indice des fonctionnaires). Ce qui représente environ 700 000€ supplémentaires de charges. La commune a des finances saines, des économies à faire et des subventions à solliciter.
Rappel : l'autofinancement de la commune se situe entre 2,5 millions et 3 millions d'euros par an.

Vous remerciant de votre participation et restant à votre écoute : monquartier@sgdd.fr

Le Président de la Commission
du quartier de Didonne / Boube
Les Brandes
M Georges Emas Jarousseau

